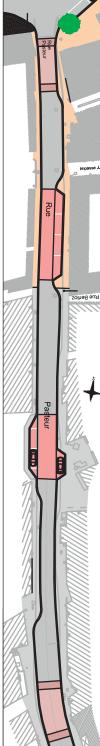


ST-DENIS

information municipale • mai-juin 2015 • N°105



Cœur du village

Rappel du contexte :

La commune de ST DENIS EN BUGEY a entrepris une réflexion globale quant à la circulation importante qui transite dans son Cœur de Village notamment rue Pasteur / Rue Charcot (RD5) afin :

- D'améliorer la circulation dans le village,
- De conforter et développer les liaisons douces,
- D'anticiper l'éventuel réaménagement du PN 34.

Ce trafic a fait l'objet d'une enquête origine /destination ainsi que des comptages dans le cadre de l'étude circulation réalisée par le cabinet EGIS fin 2013, début 2014.

Cette étude a démontré :

- 48,8 % en transit (personnes étrangères à la commune qui ne s'arrêtent pas),
- 42,6 % de trafic d'échange (habitants de St DENIS qui assurent un déplacement hors commune, ou personnes extérieures qui utilisent des services de St DENIS (commerces, école ...),
- 8,6 % de trafic local (personnes de St DENIS de dépassant pas le périmètre de la commune au cours de son déplacement.

Les trafics moyens journaliers sont de l'ordre de 5 800 véhicules/jour sur l'axe Rue Pasteur, Rue Charcot (RD5).

Ce Cœur de Village n'a fait l'objet d'aucun aménagement depuis de très nombreuses années et sa vétusté nuit à la perception que les usagers peuvent avoir de sa traversée (trafic dense en augmentation, croisements délicats, trottoirs non sécurisés et non adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite, stationnement anarchique, ...)

Les objectifs :

La commune s'est donc fixé plusieurs objectifs, à savoir :

- Contraindre la traversée de la commune pour le trafic de transit en encourageant l'utilisation de la déviation (RD 1075),
- Renforcer le caractère urbain de la rue Pasteur au profit des riverains et des commerces, et privilégier les circulations douces (priorité aux piétons, poussettes, fauteuils, cycles), et aménager des parkings de proximité.

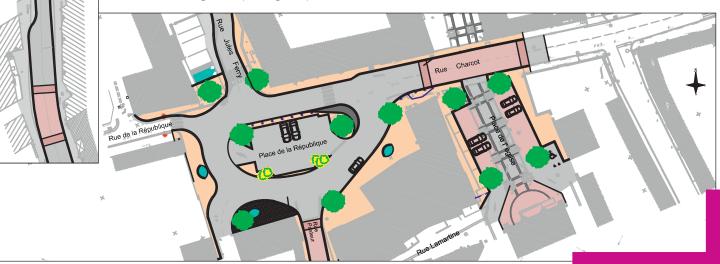
Avis des Sandeniens :

La commune ayant la volonté d'associer au maximum la population, un comité de pilotage composé d'élus de la commune et du conseil général, du cabinet d'assistance à maitrise d'ouvrage (SP Conseils) et d'un échantillonnage représentatif de la population a été créé fin 2014, afin de réfléchir au projet.

Au cours de nombreuses réunions, les participants au comité de pilotage on pu s'exprimer largement et il a été tenu compte des remarques émises dans la mesure du possible :

- 4 février : remise de l'esquisse au bureau exécutif (maire et adioints).
- 18 février: présentation au comité de pilotage (commerçants, Personnes à mobilité réduite, parents d'élève, assistantes maternelles, représentants des usagers de la route, riverains de la rue Pasteur, conseil général et élus).
- 4 mars et 18 mars : approbation des modifications.
- 2 avril : présentation au club de l'Âge d'Or.
- 3 avril : réunion publique.
- 10 avril : présentation à la sortie des écoles.

Les plans sont consultables en mairie le samedi matin.



MAIRIE

Ouverture du secrétariat 04 74 38 28 44

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- Monsieur le Maire : <u>sur RDV</u> Tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00 Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30 sans RDV.

POLICE MUNICIPALE

EN CAS D'URGENCE Tél. 04 74 38 38 09

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

 <u>Sacs jaunes</u>: tous les lundis des semaines paires.

Prochains enlèvements :

11 mai 8 juin 26 mai 22 juin

· Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise.

Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

Vendredis 15 mai & 19 juin de 15 h 45 à 16 h 45 Samedis 16 mai & 20 juin de 10 h 45 à 11 h 45

Aucun sac ne sera distribué en dehors de ces permanences.

Attention pas de distribution de sacs jaunes en juillet et août.

RÉUNION PUBLIQUE

Comme annoncé lors de notre campagne, notre première adjointe en charge des finances, présentera le budget de la commune au cours d'une réunion publique qui se tiendra le **jeudi**7 mai à 20h30 à la salle polyvalente.

LA POSTE

Face aux fermetures à répétition de notre bureau de poste, vous avez été nombreux à nous faire part de votre mécontentement. Comme vous, nous ne pouvons que constater les lacunes de la direction de la Poste en matière de gestion de son personnel, et qu'elle n'assure plus ses mission de service public.

Nous vous invitons donc à venir au secrétariat de mairie, signer la pétition que nous ne manquerons pas de transmettre aux responsables en faisant valoir nos

A savoir ...



Info

L'été, la vie en extérieur reprend ...

Quelque soit le type de travaux intérieurs ou extérieurs, la tranquillité des autres doit rester un souci constant, et c'est l'occasion de faire à nouveau le point sur ce qui peut se faire sans gêner ses voisins tout au long de l'été.

arguments.

Un arrêté Préfectoral, du 12/08/2008 (toujours en vigueur) nous sert de fil conducteur «Les bruits provenant d'activités de bricolage, de diffusion de musiques, d'utilisation d'engins bruyants sont autorisés :

- les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h30,
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et fériés : 10h00 à 12h00»

Travaux et brûlage de déchets de jardin

Les motoculteurs et autres tondeuses sont à utiliser en fonction des horaires ci-dessus.

L'Article 84 du code de la santé publique INTERDIT le brûlage à l'air libre de tous déchets. Les herbes, feuilles, plantes, branchages et déchets divers du jardin doivent être amenés à la déchetterie.

Soirée en famille ou entre amis, musiques: Prévenez vos voisins ou le quartier lorsque vous organisez chez vous une fête ou une réception qui risque de durer tard, (au-delà de 22 h00) surtout si vous utilisez une sono pour la musique.

Barbecue, Plancha et autres cuisines de plein air : On se sent bien l'été autour de plats cuisinés dehors. Que de saveurs odorantes et appétissantes ! Souvent, tout le voisinage en « profite ». Aussi pensez à prendre le sens du vent avant d'installer vos barbecue et autres planchas.

ATTENTION

Personne n'a été mandaté par la commune pour vérifier l'installation de détecteurs de fumée ou toute autre chose. Si quelqu'un se présente de la part de la mairie, nous vous invitons à l'éconduire gentiment et ne pas le laisser rentrer chez vous.

ÉCOLES INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE 2015

Afin d'organiser au mieux la rentrée prochaine, il convient d'inscrire impérativement les enfants :

- Pour leur admission à la maternelle dès l'année de leurs 3 ans
 - A l'occasion d'un déménagement pour les autres classes.

Merci de prendre rendez-vous dès à présent auprès de Madame la Directrice au 04 74 38 29 15.

ANIMAUX

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien et tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Départ

L'opération "Tranquillité Vacances"

avec la Police Municipale est toujours

à la Gendarmerie d'Ambérieu ou

Police Municipal.

Police Municipal.



Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain



L'OPÉRATION A ÉTÉ LANCÉE DÉBUT 2015 ET POUR TROIS ANNÉES

Les élus de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain ont souhaité lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur leur territoire afin d'encourager la réhabilitation du patrimoine bâti selon quatre axes d'action :

- les travaux d'économie d'énergie,
- les travaux d'adaptation au handicap et à la vieillesse,
- les travaux d'amélioration des logements dégradés,
- la création d'une offre locative de qualité et à loyers maitrisés.

Cette opération permet aux propriétaires occupants ou propriétaires de logements destinés à la location (déjà loués, ou vacants), d'obtenir, sous certaines conditions, des aides pour la réalisation de travaux d'amélioration.

La Communauté de Communes a fait appel à H&D Centre Est pour mener à bien ce suivi animation d'OPAH. Il est chargé d'informer, de conseiller et d'assister gratuitement les propriétaires pour l'étude administrative, technique et financière de leurs projets de réhabilitation.

Pour pouvoir bénéficier de ces subventions, certaines conditions sont à respecter et dans tous les cas, les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier auprès de l'Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat.

En fonction des projets les subventions peuvent aller de 25 % à 65 % des travaux subventionnables, auxquelles des primes peuvent être ajoutées.

Alors n'hésitez plus : venez-vous renseigner lors des permanences locales

<u>AMBÉRIEU-EN-BUGEY</u>: 1er mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h dans les locaux du CLIC, 62 Avenue du Général Sarrail.

LAGNIEU: 2ème lundi de chaque mois de 10 h à 12 h en Mairie.

<u>MEXIMIEUX</u>: 3ème mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h, Salle 3 du Centre Socio-Culturel, rue du Ban Thévenin.

H & D Centre Est: Numéro vert (gratuit): 0 800 880 531







Samedi 9 mai, place Jean Macé

Comme chaque année, deux associations s'unissent pour le plaisir des sens:

• Saint-Denis-en-Fleurs pour le plaisir des yeux : c'est le marché aux fleurs et aux légumes.

Vous pourrez trouver un vaste choix de plantes, des conseils distillés par les membres de l'association et le stand du Jardin du Cheminot.

• Le SDAFC pour le plaisir du goût : les bénévoles du club de foot vous proposeront leur traditionnelle paëlla maison. Ils organiseront également une vente de galettes le samedi 30 mai au four communal.

Cette année, le fleurissement de la commune se fera en camaïeu de





Calendrier des manifestations

MAI 2015

Lundi 4 Ch'ti harengs - Ch'tis de l'Ain *Salle polyvalente* samedi 9 Marche aux fleurs + Paëlla - St Denis en Fleurs et SDAFC Place Jean Macé

Mercredi 13 Réunion 18 h00 - Pompiers Retraités Salle polyvalente Jeudi 14 et vendredi 15 Challenge Marcelpoil 9h00 -Amicale Boules Clos Iosti

Mercredi 14 Pétanque - Boule du Moulin Boule du Moulin

Samedi 16 Lasagnes - ALJ Four communal

Dimanche 17 - Chasse aux œufs - Sou des écoles Parc public

Samedi 23 Challenge Bertin / Berger - Boule du Moulin Boule du Moulin

Samedi 30 Concours de coinche 13h30 - Club de l'Âge d'Or Salle polyvalente

Vendredi 30 Galettes - SDAFC Four communal

JUIN 2015

Lundi 1er Ch'ti bonne franquette - Ch'tis de l'Ain Salle polyvalente Jeudi 4 Mâchon - Club de l'Âge d'Or Salle polyvalente Vendredi 12 Réunion 18h00 - Pompiers Retraités Salle polyvalente

Vendredi 19 Assemblée Générale 20 h 30 - SDAF Stade **Vendredi 26** Fête de l'école 15h45 Sou des écoles *École*

Samedi 27 Gala danse 20 ans du club - Danse Club Espace 1500



Un sou des écoles très actif

Le sou des écoles laïques se prépare à terminer cette année scolaire.

Nous avons organisé différentes manifestations : moules/frites. carnaval, loto ... Le bénéfice dégagé par ces manifestations nous a permis d'accompagner les enfants à la patinoire (les grands) et à Bulles d'air Park (les petits), ainsi que d'aider au financement de la classe- découverte des CP-CE1 à Tence (Loire). Le sou a apporté tout son soutien aux maîtresses pour rendre cet événement possible. Nous les remercions pour leur implication lors de ce temps fort, sans oublier aussi les accompagnants.

La traditionnelle chasse aux œufs se déroulera au parc des jardins le 17 /05/15 et la fête de l'école le 26/06/15.

L'association a investi cette année dans une friteuse professionnelle et un nouveau jeu de maillots.

Elle enregistre l'adhésion de nouveaux membres en 2014-2015 très impliqués, ainsi que le renfort continuel de nombreux bénévoles. Ce travail se fait aussi au-delà avec un partenariat privilégié avec d'autres associations du village.

Darents, vous êtes les bienvenus!

L'été au centre de loisirs de St Denis!

Plus que quelques semaines avant la fin de l'année scolaire. Bientôt les vacances.

Le centre de loisirs de St Denis en Bugey sera ouvert tout le mois de juillet et deux semaines en août en fonction des besoins des familles. Différentes activités et sorties seront proposées aux enfants de 3 à 11 ans. Le programme sera distribué dans les cahiers et disponible sur le site internet dans le courant du mois de juin.

L'accueil de loisirs accueille également les enfants les mercredis après-midi à l'accueil de loisirs.

Cette dernière période sera axée sur des activités ludiques et culturelles autour de l'Europe, la participation au CyberR@lly les 20 et 27 mai et au festival « Graine de philo » le 3 juin.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez vous rendre sur le site internet : http://www.lesfrancas.net/stdenis. contacter Delphine au 07 82 51 29 77 ou venir directement au centre de loisirs les mercredis de 9h à 11h et de 14h à 16h et les ieudis de 14h à 19h.

Danse-Club de la Tour

A l'occasion des 20 ans du Danse Club de la Tour, le gala se déroulera le 27 juin 2015 à l'espace 1500 à Ambérieu en Bugey, sur le thème du cinéma.

Les enfants et les adultes présenteront leurs prestations de danse apprises tout au long de l'année par leurs professeurs Alain et Magalie Lopez et Sarah Millet.

Une soirée dansante clôturera le spectacle

Buvette et sandwichs assurés

Venez nombreux!

